

MONTIGNY-LES-VESOUL

Infos Express MONTINOISES SEPTEMBRE 2020

Ecole



RENTREE. 70 écoliers ont effectué leur rentrée au sein de l'école intercommunale Chariez-Montigny, mardi 1er septembre.

Animations

CYCLISME. Le prix cycliste de Montigny-lès-Vesoul, organisé par la Roue d'or Noidans, en collaboration avec la commune, se disputera le samedi 5 septembre. Plusieurs courses sont au programme sur une boucle de 10,2 km (Montigny-Scye- Grattery-Montigny).



- CADETS : Départ 9h, circuit à parcourir 5 fois
- PASS CYCLISTES : Départ 10h30 pour D1 D2 et 10h33 pour D3 D4, circuit à parcourir 6 fois
- 2ème, 3ème catégorie, Juniors, Pass Open : Départ à 14h30, circuit à parcourir 10 fois

Le départ des courses aura lieu devant la maison de la Bergère, avec une arrivée au dernier tour, rue des Châteaux.

Remise des prix à 12h45 et 18h.

Circulation :

Les courses cyclistes du samedi 5 septembre vont entraîner quelques perturbations au niveau de la circulation et des accès aux habitations situées sur le circuit, ainsi que la cour de l'Abbaye.

Merci de respecter les consignes de sécurité et les signaleurs, en sachant que ceux-ci exercent leur fonction, bénévolement, mais dans le cadre d'une mission de service public.

Animations (suite)

GYMNASTIQUE. Les ateliers de Gym.douce (gratuits et sans inscription) reprendront chaque jeudi à partir du 10 septembre de 16h45 à 17h45, hors vacances scolaires, à la Maison de la Bergère avec le concours de la CAV, en respectant les gestes barrières.



- Effectif de 10 personnes maximum (éducateur compris)
- Port du masque obligatoire à l'arrivée et au départ des usagers; mais pas pendant les séances
- Distanciation de 1 mètre entre chaque participant pendant l'activité
- Les participants devront venir directement en tenue de sport, avec leur propre matériel et deux petites bouteilles d'eau en guise de poids.

Jeunesse.....

SPORTS. L'annuaire des associations sportives, version 2020/2021, de l'Agglomération de Vesoul est disponible à la mairie.



Pour chaque jeune Montinois de moins de 18 ans, membre d'une association sportive, la commune de Montigny-Lès-Vesoul apporte une aide de 20 euros aux parents (exclusivement accordée au club du FC du LAC au titre du football, l'offre existant dans la commune).

Cette aide à la licence est limitée à une par adhérent et accordée sur attestation du paiement de la cotisation au club concerné.

Pêche.....



UNE BELLE PRISE ! 1,20 mètre pour 9,5 kilos: Ce sont les impressionnantes mensurations du silure ferré par Damien Fourtier. Le Montinois l'a attrapé, samedi 22 août, dans le secteur de Pontcey.

Bien-être



AUX MIL'ONGLES. Prothésiste ongulaire à son domicile, Caroline Garret se tient à disposition des personnes intéressées, 12 Grand Rue, les lundis, mardis, jeudis et vendredis ainsi que les deux premiers samedis du mois.

Tél : 06.22.89.31.82

Environnement.....



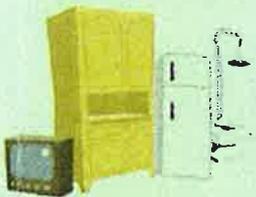
GUEPES ET FRELONS. Quentin Lithare est spécialisé dans la destruction d'hyménoptères.

Tél : 06.73.85.97.96 ou <https://stopguepes70-64.web-self.net> ou page Facebook



NETTOYONS LA NATURE. La commune participera à la 23^{ème} édition de « Nettoyons la nature » organisée par les centres E. Leclerc qui donnent à chacun l'opportunité de débarrasser les milieux naturels et urbains de tonnes de débris. Le jeudi 24 septembre, à partir de 14h15, les élèves de l'école primaire, encadrés par les enseignants et des bénévoles, agiront ensemble pour protéger notre environnement.

Le mardi 6 octobre, à partir de 8h30, sera organisé un ramassage de « monstres » (vieux fauteuils, matelas, sommiers, téléviseurs, machines à laver, etc...). Pour prévoir la logistique à mettre en place, merci de remplir le coupon ci-dessous.



Opération ramassage des « monstres »

Coupon à retourner à la mairie
pour le jeudi 24 septembre

Nom :Prénom :

Numéro et rue :

Numéro de téléphone :

Nature des objets à enlever et qui seront déposés le mardi 6 octobre pour
8h30 à l'adresse figurant ci-dessus :

.....
.....
.....

ETAT-CIVIL

CARNET ROSE

Giulia est née le vendredi 14 août. Elle est la fille d'Anaise Damette et Nicolas Cornevaux, demeurant cour de l'abbaye.

La municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents.

Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête... Pense-bête...Pense-bête...

Mairie



Le secrétariat de mairie est assuré le mardi de 14h à 15h, le jeudi de 17h30 à 18h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et sur rendez-vous. Une permanence est assurée par le maire et/ou les adjoints chaque vendredi de 18h30 à 19h30.

Tél : 03.84.76.54.50

Mail : mairie-montigny2@wanadoo.fr

Actes d'état civil : Les personnes qui souhaitent établir en mairie un acte de reconnaissance, un dossier de mariage, de PACS ou un parrainage civil sont priées de prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie.

Recensement militaire : Tous les jeunes de nationalité française, filles ou garçons âgés de 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Bibliothèque : Jusqu'à nouvel avis, la bibliothèque municipale située dans les locaux de la Maison de la Bergère sera ouverte, à **titre individuel sur rendez-vous**, le samedi de 10h à 12h, en s'adressant à la mairie.

Les lectrices et les lecteurs sont invités à rapporter les livres empruntés à ce jour, pour le samedi 26 septembre, en vue de réaliser l'inventaire de la bibliothèque.

www.montigny-les-vesoul.eu